

TITRE	CHANGER DE PRENOM, de l'identité à l'authenticité
Date de Parution	11 Mars 2016
Nom de l'Auteur Editeur	Baptiste COULMONT Presses universitaires de Lyon
Quel Auteur ? Économiste, Sociologue...	Né en 1964, Baptiste Coulmont est sociologue et professeur à l'université Paris VIII.
Thème étudié	Ce livre a pour thème la place qu'occupe le prénom dans la société et les lois en vigueur autour du changement de prénom. Baptiste Coulmont analyse comment le droit, progressivement, en est venu à considérer le prénom non plus seulement sous l'angle de ses fonctions de l'état civil c'est-à-dire la capacité à identifier précisément un individu, mais aussi sous l'angle de ses fonctions connotatives : la capacité du prénom à indiquer l'appartenance à un groupe.
Choix du livre : Motivations	J'ai choisi ce livre par curiosité. En effet, en France, trois milliers de personnes changent officiellement de prénom. J'ai donc voulu savoir pour quelles raisons un individu voudrait changer de prénom.
Attentes à la Lecture du titre	A la lecture du titre je m'attendais à ce que l'auteur explique pourquoi et comment un individu peut changer de prénom et quelles seraient les conséquences majeurs sur la vie de celui-ci, son quotidien.
Contenu : <i>Idées générales</i>	« Changer pour être soi même », c'est le paradoxe que Baptiste Coulmont étudie dans cet ouvrage. Selon lui, changer de prénom ce n'est pas revendiquer une identité (car ces personnes savent qui elles sont) ou une vérité sur elles-mêmes. Leur nouveau prénom est « authentique ». Celui-ci dit qui elles sont en vérité. L'auteur utilise la définition de Philippe Besnard : « Le prénom est un bien symbolique dont la consommation est gratuite ». Le prénom choisit par les parents est le plus souvent fixe et définitif. Coulmont dit que le choix de ce prénom suit de nos jours des phénomènes de modes différenciés suivant les milieux sociaux. Des recherches ont montré qu'une des conséquences de ces prénoms choisis par les parents peut être la discrimination notamment sur le marché du travail. En effet, le prénom joue un rôle de signal : le signal d'une ethnicité revendiqué, d'un âge ou d'un sexe, d'une religion ou d'autre chose encore. L'auteur ajoute que le changement de prénom va donc porter sur deux dimensions : La capacité à bien identifier et à bien associer. Grace à son enquête, l'auteur nous présente donc plusieurs raisons qui poussent les individus à changer de prénom.
<i>Opinion(s) débattue(s)</i>	On apprend que certaines personnes souhaitent avoir « la tête du prénom ». l'apparence physique joue un rôle dans le changement de prénom, prénom qui aujourd'hui indique indirectement par effet de connotation associé aux prénoms, l'âge, le sexe, voire d'autres caractéristiques attendues. Le prénom est alors un masque qui cache l'authenticité de l'individu. Ainsi, certaines personnes ayant changé de sexe changent également de prénom pour que celui-ci s'accorde réellement avec leur genre. De plus, les prénoms

<p><i>Preuves avancées</i></p>	<p>mixtes comme Dominique ou Claude créent une équivoque car on n'arrive pas souvent à dissocier le genre de la personne.</p> <p>On apprend également que l'âge est une dimension centrale : La discordance entre le corps et le prénom est au cœur de la grande majorité des dossiers. Dans 72 % des dossiers, le prénom demandé est plus « jeune » que le prénom abandonné.</p> <p>Jean Baptiste Coulmont parle ensuite de la Nation et du prénom. Dans de nombreux cas, les demandes de changement de prénom ont un lien avec l'identité nationale. La loi du 11 germinal an XI précisait que les prénoms acceptés devaient être « en usage dans les différents calendriers » ce qui au fil du XIX ème siècle a été compris comme signifiant que les prénoms devaient être des prénoms français ; Des politiques « nationalistes » ont alors été mises en place. Les premières lois d'autorisation de changement de prénom ont vu le jour tout d'abord grâce à la naturalisation de personnes non françaises qui souhaitent obtenir un prénom « plus français » puis pour les enfants adoptés. D'un autre côté, certaines personnes cherchent plutôt à abandonner leur prénom « français » pour prendre un prénom étranger, c'est la « défrancisation ».</p> <p>Pour illustrer ses propos, Baptiste Coulmont a recueilli des informations sur de nombreux dossiers et a assisté à des audiences régulières. Il a choisi plusieurs tribunaux, le but étant de faire varier les contextes sociaux. Des entretiens informels ont été réalisés avec plusieurs greffières, juges et procureurs ainsi que 4 entretiens enregistrés avec des avocats.</p>
<p>Quels apports personnels ?</p> <p>En quoi cette lecture a-t-elle enrichi vos connaissances et modifié votre point de vue ?</p>	<p>Ce livre m'a permis de différencier identité et authenticité. J'ai compris que le sociologue est quelqu'un qui nous fait voir ce que l'on ne voit pas. J'ai ainsi eu des réponses à mes questions sur le changement de prénom notamment les diverses raisons qui poussent un individu à changer de prénom. J'ai compris l'importance de la place que le prénom avait dans la société.</p>
<p>Vocabulaire</p>	<p>Jurisprudence, défrancisation, identité nationale, fixation de l'identité, immutabilité des prénoms...</p>
<p>Niveau de difficultés : Attribuez des étoiles de 1 à 5</p>	<p>3 étoiles</p>
<p>Vous avez aimé ? Attribuez des étoiles de 1 à 5</p>	<p>J'ai beaucoup apprécié ce livre car je l'ai trouvé passionnant par contre au fur et à mesure que l'on progresse dans la lecture certaines idées se répètent et le vocabulaire devient plus complexe.</p> <p>4 étoiles</p>